



Date d'attribution : 2016-10-31
Contrat n° 35035-165058/001/CY
ROP 061-16
POR@PCO-BCP.gc.ca

Bureau du Conseil privé

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – Douzième ronde de groupes de discussion

RAPPORT FINAL
Décembre 2017

Ipsos, Affaires publiques

1, rue Nicholas, bureau 1400
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. : 613.241.5802.
Télécopieur : 613.248.7981.

www.ipsos.ca

« Ce rapport est aussi disponible en anglais »



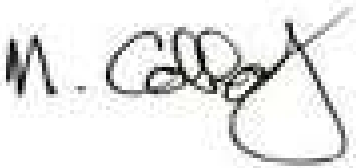
Table des matières

1. Résumé	1
Contextes et objectifs	1
Aperçu de la méthode.....	2
Principales constatations	2
2. Constatations détaillées	5
Thèmes abordés.....	5
Les mesures du gouvernement	5
La démocratie.....	6
Un Canada créatif	7
Les pensions	9
Les voitures électriques.....	11
Les supergrappes.....	13
Les paradis fiscaux.....	13
Le saumon	14
Les armes à feu.....	16
3. Annexes	18
Annexe A. Méthodologie de recherche	18
Annexe B. Guide de recrutement français.....	20
Annexe C. Guide de discussion français	25



Déclaration de neutralité politique

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution des marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, sur les préférences de partis politiques, sur les positions vis-à-vis de l'électorat ou sur l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge
Président
Affaires publiques Ipsos

1. Résumé

Contextes et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est la plaque tournante du soutien non partisan de la fonction publique au premier ministre, au Cabinet et à ses structures décisionnelles. Sous la direction du greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à mettre en œuvre sa vision et à réagir efficacement et rapidement aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays.

À titre de conseiller du premier ministre, le BCP réunit des avis et des renseignements stratégiques objectifs et de qualité pour appuyer le premier ministre et le Cabinet, y compris de l'information sur les priorités des Canadiens. À cette fin, le Secrétariat des communications et de la consultation du BCP aide le Cabinet du premier ministre à coordonner les communications gouvernementales et à établir les grands thèmes et messages de communication du gouvernement, conformément aux priorités gouvernementales établies par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également avec les secrétariats des politiques du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Pour s'acquitter de son mandat, le BCP a exigé un cycle permanent de collecte de données qualitatives afin de s'assurer qu'il dispose de représentations à jour des opinions des Canadiens sur les enjeux macro-économiques qui intéressent le gouvernement, comme leurs points de vue sur ce qui devrait être les priorités du gouvernement. De plus, la recherche sur l'opinion publique permet au gouvernement du Canada de mieux comprendre les nouvelles tendances et de mesurer le point de vue des Canadiens sur les principaux enjeux nationaux et initiatives stratégiques.

Par un cycle continu de groupes de discussion, le BCP acquiert une solide compréhension des points de vue des Canadiens en ce qui a trait aux enjeux les plus importants auxquels fait face le pays; leur perception de la meilleure façon dont le gouvernement fédéral peut régler ces problèmes; les attentes relatives aux mesures liées aux priorités du gouvernement; et des perspectives sur la façon dont le gouvernement peut communiquer le plus efficacement possible ses efforts pour faire face aux enjeux émergents. Ce type de recherche aide à éclairer l'élaboration de messages, de produits et de tactiques de diffusion pour répondre aux enjeux prioritaires. Elle permet aussi au gouvernement du Canada d'élaborer et de peaufiner des activités de communication pour répondre aux besoins particuliers des Canadiens au moyen de renseignements à jour et faciles à comprendre, en temps opportun, et fondés sur les perceptions actuelles des Canadiens dans les domaines requis.

Cette dixième vague de recherches qualitatives visait à recueillir les commentaires des Canadiens sur certains enjeux et domaines stratégiques importants pour le gouvernement du Canada. Les enjeux abordés, différents d'un endroit à l'autre, étaient les suivants :

- les mesures du gouvernement du Canada
- la démocratie
- les pensions
- les voitures électriques
- les supergrappes
- les paradis fiscaux

- le saumon
- les armes à feu

Aperçu de la méthode

Cette vague de recherche qualitative comprenait une série de 6 séances de discussion dont les participants étaient des Canadiens âgés de 20 ans et plus, réalisées du 4 au 14 octobre 2017. Les séances ont toutes duré environ deux heures et se sont déroulées en soirée, la première séance dans chaque ville a débuté à 17 h 30 et la deuxième à 19 h 30. Ces séances ont eu lieu aux dates et endroits suivants :

- le 4 décembre – Guelph
- le 7 décembre – London
- le 11 décembre – Winnipeg
- le 11 décembre – Bathurst
- le 12 décembre – Vancouver
- le 14 décembre – Trois-Rivières

Au total, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin de veiller à ce qu'au moins huit à dix participants y assistent. En tout, 122 personnes ont participé aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour avoir assisté aux séances des groupes de discussion. Le questionnaire de sélection a permis de s'assurer que les participants constituaient un échantillon représentatif des sous-groupes sélectionnés dans chaque emplacement, avec une bonne diversité quant au sexe, à l'âge, au niveau de scolarité et au revenu, ainsi que la composition du ménage. D'autres détails d'ordre méthodologique, y compris le questionnaire de recrutement détaillé, se trouvent en annexe du présent rapport.

Cette neuvième vague de recherche fait partie d'un projet de recherche qualitative continue qui comprendra un total de 144 groupes de discussion qui se tiendront en plusieurs fois au cours de l'année civile 2017, avec l'option de renouveler le cycle de recherche pour deux autres années. Le montant du contrat pour ce projet de recherche pour l'année civile 2017 est de 916 865,05 \$, TVH comprise.

Principales constatations

La démocratie

Au cours d'un exercice sur les mesures du gouvernement visant à améliorer la démocratie au Canada, les participants disaient être favorables des mesures qui pouvaient inclure des programmes et des initiatives destinées à accroître l'éducation et la connaissance du processus politique et du gouvernement. Il s'agissait d'accroître le niveau de compréhension des Canadiens à l'égard de la démocratie et d'accroître la participation électorale. Lorsqu'on leur a demandé s'ils souhaitaient qu'il y ait une commission indépendante chargée de surveiller les règles et l'organisation des débats des chefs, les réactions étaient mitigées. Certains étaient d'avis que les débats étaient souvent chaotiques et qu'ils bénéficieraient d'une plus grande structure et d'un sentiment accru de transparence. D'autres étaient d'avis que les débats ne constituaient qu'une petite partie du processus électoral, qu'ils étaient suivis par peu de gens et que, par conséquent, ils n'avaient pas besoin d'une telle commission.

Un Canada créatif

Les participants de Trois-Rivières ont été interrogés sur leur connaissance de l'initiative d'un Canada créatif annoncée récemment par le gouvernement du Canada. La connaissance non sollicitée des divers éléments de cette initiative était relativement faible, à l'exception des mentions générales de Netflix, en particulier en ce qui a trait aux reportages médiatiques portant sur Netflix et ce que certains ont qualifié de « taxe Netflix ». Ceux qui ont exprimé leur connaissance de la question entourant Netflix ont généralement mentionné l'engagement de l'entreprise à investir 500 millions de dollars dans des productions canadiennes originales. Ceux qui appuyaient cette initiative d'un Canada créatif ont le plus souvent parlé de la création d'emplois, des avantages économiques et des possibilités pour les produits culturels canadiens de langue française de s'épanouir et d'être exportés au-delà de nos frontières. Ceux qui ont exprimé des réserves au sujet de l'accord remettaient en question les avantages réels qu'il procurerait à long terme à l'industrie culturelle canadienne. Ces personnes se demandaient s'il était juste que Netflix n'ait pas à payer la taxe de vente fédérale alors que d'autres intervenants de l'industrie culturelle (c.-à-d. les entreprises de télécommunications canadiennes) le feraient.

Les pensions

Les participants qui ont déclaré ne pas avoir de régime de retraite d'employeur disaient craindre davantage pour leur sécurité du revenu de retraite. Parmi les raisons de leur crainte, mentionnons l'évolution de l'économie et la question de savoir si les fonds du RPC seront disponibles au moment de la retraite. La plupart des groupes s'entendaient pour dire que la meilleure façon d'assurer une retraite stable serait que les gens épargnent eux-mêmes plutôt que de dépendre d'un régime de retraite d'employeur. Lorsqu'il a été question de la récente faillite de Sears, les participants étaient d'abord en faveur de mesures du gouvernement visant à assurer que les travailleurs actuels et retraités de Sears reçoivent leur pleine pension ou les cotisations de retraite qu'ils ont versées jusqu'ici. À mesure que la discussion avançait, les participants se demandaient si la réaction du gouvernement envers Sears pourrait créer un précédent coûteux et estimaient que le gouvernement devrait se concentrer sur l'établissement d'un cadre réglementaire pour empêcher que des situations semblables ne se reproduisent à l'avenir.

Les voitures électriques

Aucun des participants recrutés ne possédait ni ne conduisait un véhicule entièrement électrique, principalement en raison des coûts perçus liés à ce type de véhicule. Bon nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils allaient « prendre leur temps » avant d'acheter un véhicule électrique. Comme avantages des véhicules électriques, les participants ont surtout mentionné qu'ils étaient écologiques, et ceux de l'extérieur de l'Ontario ont indiqué que leurs coûts d'utilisation pouvaient être inférieurs par rapport à ceux des véhicules à moteur à combustion. Pour ce qui est de leurs inconvénients potentiels, les participants ont souligné les répercussions environnementales des piles à combustible usagées, le coût élevé de l'électricité (pour les participants ontariens) et l'incidence sur l'industrie pétrolière et gazière au Canada. La plupart des participants interrogés au sujet de l'aide gouvernementale potentielle ont indiqué qu'ils privilégiaient les investissements dans l'infrastructure et les remboursements de TPS.

Les supergrappes

Peu de participants ont indiqué spontanément ce qu'étaient les supergrappes, mais lorsqu'on les a interrogés à ce sujet, ils pouvaient en nommer au moins une. Cependant, les participants de Vancouver et de Bathurst connaissaient moins les supergrappes et les comparaient souvent à des économies à secteur unique comme les collectivités forestières. Au nombre des avantages des supergrappes figuraient le partage des ressources et des connaissances et la création d'emploi. Le risque d'investir beaucoup d'emplois et de ressources dans un seul projet comptait parmi les inconvénients. L'Initiative des supergrappes de 950 millions de dollars du gouvernement fédéral a été favorablement accueillie dans l'ensemble.

Les paradis fiscaux

À tous les endroits, les participants connaissaient très bien le terme « paradis fiscal », mais la plupart d'entre eux ne savaient pas que l'Agence du revenu du Canada (ARC) prenait des mesures pour contrer les paradis fiscaux. Les participants étaient divisés quant à l'importance de cette question. Certains étaient d'avis que l'argent caché pourrait être récupéré et investi à bon escient dans des programmes gouvernementaux, alors que d'autres doutaient fort que l'argent soit récupéré. Lorsqu'on a informé les participants au sujet des efforts déployés actuellement par l'ARC pour lutter contre les paradis fiscaux à l'étranger, ils ont fait remarquer que les 25 milliards de dollars que l'ARC était en voie de récupérer rentabilisaient pleinement la somme d'un milliard de dollars qu'elle avait investie.

Le saumon

La connaissance du terme « aquaculture » était plus élevée à Vancouver qu'à Bathurst et à Trois-Rivières. Beaucoup de participants de Vancouver ont signalé des préoccupations environnementales particulières, notamment le pou du poisson et la possibilité que de grandes quantités de déchets polluent les eaux et les écosystèmes environnants. Les pratiques aquacoles étaient mieux accueillies à Bathurst et à Trois-Rivières, surtout lorsque les participants soutenaient qu'elles pourraient aider à protéger les stocks de poissons sauvages en déclin. Lors d'un exercice sur les facteurs importants à prendre en considération pour les nouveaux produits aquacoles, les participants ont mentionné les répercussions environnementales ou la santé et la sécurité des poissons et des consommateurs.

Les armes à feu

Les participants de Bathurst et de Guelph étaient satisfaits des lois actuelles sur le contrôle des armes à feu au Canada. Lorsqu'ils ont été interrogés au sujet d'une liste d'éventuelles mesures supplémentaires de contrôle des armes à feu, les participants étaient en faveur de leur adoption, tandis que certains d'entre eux pensaient que certaines mesures étaient déjà en place. Les mesures qui ont suscité le plus de discussions sont les suivantes : *exiger une vérification approfondie des antécédents de toute personne qui cherche à acheter une arme à feu à autorisation restreinte, exiger un permis de transport d'armes de poing et d'armes à feu à autorisation restreinte, et imposer une interdiction à vie de possession d'armes à feu aux personnes qui ont commis des crimes violents*. Les participants jugeaient que ces mesures seraient les plus efficaces pour cibler l'augmentation de l'utilisation abusive des armes à feu.

Remarque sur l'interprétation des constatations

La recherche qualitative est conçue pour révéler une vaste gamme d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible qui a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre de personnes dans la population qui ont une opinion particulière parce qu'elles ne sont pas statistiquement prévisibles.

La recherche effectuée par les groupes de discussion sur les priorités du gouvernement vise à fournir une meilleure compréhension des points de vue des participants, ce qui vient souvent compléter les résultats quantitatifs recueillis dans le cadre d'une enquête. Les discussions permettent d'approfondir des questions clés qui ne peuvent être examinées de façon aussi détaillée avec la recherche quantitative. Ce type d'information est essentiel pour le rôle du Bureau du Conseil privé afin qu'il puisse conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

2. Constatations détaillées

Cette section du rapport présente les conclusions détaillées de seize groupes de discussion tenus à huit endroits différents au Canada. La section est organisée par thème, afin de mieux refléter les diverses discussions tenues d'un endroit à l'autre. Le guide de l'animateur a été légèrement adapté d'un endroit à l'autre afin de se concentrer sur divers domaines. Chaque itération du guide de l'animateur se trouve dans les annexes.

Thèmes abordés

Les mesures du gouvernement

On a demandé aux participants de décrire ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada. Les sujets mentionnés spontanément couvraient un vaste éventail de sujets, dont :

- Visite du premier ministre en Chine
- Excuses du premier ministre aux Canadiens LGBTQ2
- Légalisation du cannabis
- Réforme électorale
- Partenariat transpacifique
- Excuses du premier ministre aux survivants des pensionnats indiens de Terre-Neuve-et-Labrador
- Négociations de l'ALENA
- Négociations sur le bois d'œuvre résineux
- Partenariat de libre-échange avec l'Europe
- Modifications apportées aux lois sur l'impôt des sociétés
- Nouveau ministère fédéral des Affaires autochtones
- Achats de nouveaux avions de chasse
- Capacité des centres d'appels de l'ARC de fournir des renseignements exacts aux Canadiens
- Admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées pour les personnes atteintes de diabète de type 1
- Système de paye Phénix
- Patinoire sur la Colline du Parlement
- Enquête sur l'éthique du ministre des Finances
- Nouveau régime de pensions d'invalidité d'Anciens Combattants Canada

Voici quelques exemples de sujets abordés dans les groupes de discussion :

- la démocratie
- un Canada créatif
- les pensions
- les supergrappes
- les paradis fiscaux
- le saumon
- les armes à feu

La démocratie

Les groupes de Guelph, de London, de Winnipeg et de Vancouver ont été invités à discuter des éléments de la démocratie au Canada. Tout d’abord, les participants ont pris part à un exercice sur les mesures que le gouvernement pourrait prendre pour améliorer la santé de la démocratie au Canada. Les mesures étaient les suivantes : *accroître le niveau de compréhension des Canadiens au sujet de la démocratie, accroître la participation des électeurs aux élections, empêcher la diffusion de fausses nouvelles dans les médias sociaux, protéger nos élections contre l’influence étrangère, encourager davantage de femmes à participer au processus politique, et accroître la transparence des dépenses électorales des tiers.*

Dans l’ensemble, les mesures les plus favorisées dans tous les endroits étaient *d’accroître le niveau de compréhension des Canadiens au sujet de la démocratie et d’accroître la participation des électeurs aux élections.* Les participants ont souvent lié ces résultats à l’amélioration de l’éducation au sujet du processus politique et du gouvernement, qu’ils ont reconnu comme des éléments importants d’une démocratie saine. Selon ces participants, une meilleure sensibilisation des Canadiens à ces égards pourrait se traduire par une hausse de la participation au processus politique. Les participants ont indiqué que le fait d’aborder ces deux mesures contribuerait également à gérer d’autres enjeux comme la diffusion de fausses nouvelles dans les médias sociaux. Ceux de Winnipeg ont suggéré qu’une entité indépendante non politique, comme Élections Canada, pourrait être l’hôte d’un portail en ligne où les partis politiques pourraient fournir des liens vers leur parti et leur plateforme ainsi que des renseignements à ce sujet. Cette suggestion consistait en un moyen d’aider les Canadiens à se renseigner davantage sur le processus électoral et les enjeux de l’élection.

Empêcher la diffusion de fausses nouvelles dans les médias sociaux : même si de nombreux groupes ont discuté de cette mesure, la plupart des participants ont conclu qu’elle ne devrait pas nécessairement être la priorité lorsqu’il s’agit d’accroître l’engagement envers la démocratie. Certains participants ont dit qu’il en était ainsi parce que la diffusion de fausses nouvelles était inévitable. La plupart d’entre eux s’entendaient pour dire qu’une mise en garde au sujet de la consommation d’information était la meilleure façon de procéder. Quelques participants ont également fait remarquer que la prise de mesures à cet égard pourrait mener à la censure et empiéter excessivement sur la liberté d’expression.

Protéger nos élections contre l’influence étrangère : quelques participants étaient inquiets à propos de cette question en raison des préoccupations qu’elle a suscitées aux États-Unis. Ces participants se demandaient si le même problème pouvait se produire au Canada. Malgré l’importance de cette mesure, les participants n’étaient pas certains de ses aspects logistiques, notamment des coûts qui pourraient s’y rattacher.

Encourager davantage de femmes à participer au processus politique : bien que cette mesure n’ait pas fait l’objet de discussions détaillées, les participants étaient d’accord quant à son importance. Même si la plupart d’entre eux ont indiqué que cette question perdait de l’importance dans la société contemporaine, l’un d’eux a suggéré d’accorder une subvention financière pour encourager davantage de femmes à étudier la politique et les enjeux du gouvernement. Cependant, l’augmentation de l’éducation au sujet du processus démocratique au Canada, plutôt qu’une campagne qui cible

spécifiquement les femmes, était également considérée comme une mesure appropriée. Au cours d'une autre conversation sur les femmes en politique, les participants de Guelph ont mentionné qu'une approche qui garantirait que l'égalité des chances pour les hommes et les femmes grâce à l'éducation serait plus avantageuse dans l'ensemble qu'une approche reposant sur les résultats en fonction du sexe.

Accroître la transparence des dépenses électorales des tiers : cette mesure a fait l'objet de peu de discussions à tous les endroits, car les participants étaient d'avis que d'autres mesures étaient plus importantes. La plupart d'entre eux n'étaient pas préoccupés par les dépenses des tiers pendant les élections. Quelques participants estimaient qu'il serait important de savoir qui pourrait avoir un intérêt direct dans certains partis politiques, mais qu'il ne s'agissait pas de la mesure la plus importante à prendre.

Débats

L'animateur a demandé aux participants leur avis quant à la création d'une commission indépendante qui serait chargée de surveiller les règles et l'organisation des débats pendant les campagnes électorales fédérales, et cette proposition fait actuellement l'objet de discussions à la Chambre des communes. Dans l'ensemble, les participants estimaient que, parfois, les débats peuvent être perçus comme étant décousus. Comme moyens d'accroître la qualité de ces débats, les participants ont suggéré d'améliorer le dialogue et la modération pendant les débats, de poser des questions aux téléspectateurs avant les débats et de donner la chance à tous les principaux partis de participer aux débats.

En général, la création d'une commission n'a pas reçu un fort appui, mais certains participants étaient d'avis qu'une commission pourrait renforcer la structure des débats des chefs et les responsabiliser davantage. Certains participants ont indiqué qu'ils voulaient que des changements mineurs soient apportés au format des débats et qu'une commission n'était pas nécessaire pour que des changements se produisent. D'autres étaient d'avis que les débats n'étaient qu'un élément d'une campagne électorale et qu'ils n'étaient probablement regardés que par peu de Canadiens. Par conséquent, une commission des débats n'a pas été jugée nécessaire. Les participants de Vancouver étaient un peu plus favorables à l'idée d'une commission par rapport à ceux des autres villes. Ils estimaient que la commission contribuerait à la transparence des débats, mais comme d'autres groupes, ils jugeaient que des changements plus modestes, comme permettre à tous les grands partis de prendre part aux débats, pourraient être mis en œuvre sans commission.

Un Canada créatif

Les participants de Trois-Rivières ont été interrogés sur leur connaissance de l'initiative d'un Canada créatif annoncée récemment par le gouvernement du Canada. La connaissance non sollicitée des divers éléments de cette initiative était relativement faible, à l'exception des mentions générales de Netflix, en particulier en ce qui a trait aux reportages médiatiques portant sur Netflix et ce que certains ont qualifié de « taxe Netflix ». Ceux qui ont exprimé leur connaissance de la question entourant Netflix ont généralement mentionné l'engagement de l'entreprise à investir 500 millions de dollars dans des productions canadiennes originales. Les participants connaissaient peu les détails de cette entente et se

posaient des questions sur le montant de l'investissement total de 500 millions de dollars qui serait consacré aux productions francophones ou aux productions culturelles.

Ceux qui appuient l'initiative d'un Canada créatif ont le plus souvent parlé de la création d'emplois, des avantages économiques et des possibilités pour les produits culturels canadiens de langue française de s'épanouir et d'être exportés au-delà de nos frontières. Ces participants souhaitaient notamment savoir quelle proportion de l'investissement de 500 millions de dollars serait destinée aux productions de langue française. Ceux qui ont exprimé des réserves au sujet de cette entente se sont demandé à quel point il serait vraiment avantageux pour l'industrie culturelle canadienne à la longue. Ces personnes se sont demandé s'il était juste que Netflix n'ait pas à payer la taxe de vente fédérale alors que d'autres intervenants de l'industrie culturelle (.c.-à-d. les entreprises de télécommunications canadiennes) le feraient. Cependant, ceux qui ont appuyé cette initiative ont fait valoir que ces types d'incitatifs fiscaux étaient souvent utilisés par tous les ordres de gouvernement pour attirer des investissements étrangers.

On a présenté aux participants une série d'initiatives que le gouvernement a prises ou pourrait prendre pour appuyer le secteur culturel. Voici les initiatives présentées :

- Augmenter le financement de Radio-Canada
- Augmenter le financement accordé à Téléfilm Canada et l'Office national du film
- Au total, 125 participants ont pris part aux discussions.
- Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin.
- Augmenter le financement des grands festivals et événements artistiques pour promouvoir nos artistes au Canada
- Promouvoir le contenu canadien à l'échelle internationale dans les festivals et les salons, pour aider les créateurs de contenu canadien à vendre leurs produits à l'étranger
- D'autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.
- Dans toutes les villes, les participants des groupes se voulaient représentatifs de la population canadienne de 20 ans et plus.
- Ils ont été choisis par téléphone au moyen d'un questionnaire officiel de présélection.
- Protéger l'exemption culturelle dans les accords commerciaux canadiens, y compris l'ALENA, qui permet au Canada et au Québec de restreindre l'accès des produits culturels internationaux sur les marchés locaux

Les participants avaient davantage tendance à appuyer les efforts visant à promouvoir le contenu canadien à l'échelle internationale et à encourager les investisseurs internationaux à financer des projets culturels canadiens et, dans une moindre mesure, à accroître le financement des festivals et des grands événements artistiques pour promouvoir nos artistes au Canada. Ceux qui étaient en faveur de la promotion du contenu canadien à l'échelle internationale et qui encourageaient les investissements internationaux dans les projets culturels canadiens ont plutôt dit que nos produits culturels devraient être une source de fierté et qu'une promotion plus poussée offrirait plus de possibilités aux créateurs

canadiens à l'échelle mondiale. Ceux qui étaient en faveur des efforts visant à attirer des investissements étrangers estimaient que cela signifierait nécessairement plus d'argent pour améliorer la qualité de notre contenu culturel, tout en allégeant le fardeau fiscal des contribuables. L'augmentation du financement des festivals et des grands événements artistiques au Canada était généralement perçue comme un moyen efficace de promouvoir les talents locaux et de favoriser l'économie locale.

Les participants n'étaient pas aussi portés à appuyer l'augmentation du financement de Radio-Canada, de Téléfilm Canada et de l'Office national du film ou du Conseil des Arts du Canada. Dans le cas de Téléfilm Canada, de l'Office national du film et du Conseil des Arts du Canada, les participants ont admis ne pas connaître grand-chose de leur mandat ou de leur composition et, à ce titre, se sont interrogés sur leur contribution au secteur culturel et aux artistes canadiens. Dans le cas de Radio-Canada, les préoccupations portaient sur les processus bureaucratiques au sein de l'organisation et sur la façon dont l'argent dépensé se traduisait par des résultats tangibles pour nos industries culturelles.

Les pensions

Les participants de tous les groupes ont participé à une discussion sur les pensions et la sécurité du revenu de retraite. On a également demandé aux participants de nous faire part de leurs réflexions sur la participation du gouvernement à la faillite d'une entreprise et ses répercussions sur les pensions. Les préoccupations liées à la sécurité du revenu de retraite variaient d'un endroit à l'autre chez les participants du groupe. Ceux qui ont indiqué avoir un régime de retraite en milieu de travail étaient généralement convaincus que leur pension serait là au moment de la retraite.

Malgré cela, de nombreux participants, tant ceux qui disaient avoir un régime de retraite en milieu de travail que ceux qui disaient ne pas en avoir, se sont dits préoccupés par la sécurité des pensions à l'avenir. Ces participants ont parlé de l'évolution de l'économie et des cas récents de perte de pensions (l'exemple de Sears a été mentionné non sollicité dans de nombreux groupes) ont soulevé des doutes quant à la vulnérabilité d'autres régimes de retraite. Quelques participants ont également demandé si le Régime de pensions du Canada (RPC) serait à leur disposition au moment de leur retraite. Dans la plupart des groupes, on avait tendance à s'entendre pour dire que la meilleure façon d'assurer une sécurité financière à la retraite était probablement que les gens épargnent de l'argent pour eux-mêmes plutôt que de dépendre d'un régime de retraite d'employeur. Cependant, beaucoup de participants ont rapidement fait remarquer que de nombreux travailleurs canadiens n'ont pas le niveau de littératie financière et de prévoyance nécessaires pour s'attaquer à ce problème. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient au courant des mesures récentes prises par le gouvernement en matière de pensions, quelques participants ont parlé de maintenir l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) à 65 ans plutôt que de le porter à 67 ans.¹

Les participants ont ensuite eu une discussion sur la récente déclaration de faillite de Sears et des conséquences sur les employés et retraités. Au départ, la plupart des participants étaient d'avis qu'il

¹ Certains participants confondaient la SV et le Régime de pensions du Canada (RPC) ou ont simplement parlé de l'âge de la retraite pour les pensions du gouvernement.

fallait prendre des mesures pour veiller à ce que tous les employés et retraités de Sears reçoivent leur pleine pension ou leurs cotisations de retraite à ce jour. De plus, de nombreux participants appuyaient la participation du gouvernement dans ce cas, car bon nombre d'entre eux croyaient qu'il fallait prendre des mesures pour empêcher les entreprises d'agir ainsi. Après réflexion et discussion, certains se sont interrogés sur le précédent qui pourrait être créé si le gouvernement du Canada agissait dans ce cas. De nombreux participants étaient d'avis que, malgré le caractère malheureux de cette situation pour les employés en poste et les anciens employés de Sears, le gouvernement devrait mettre l'accent sur l'établissement d'un cadre réglementaire pour empêcher que des situations semblables ne se reproduisent à l'avenir. Dans l'ensemble, les participants s'entendaient pour dire que les employés de Sears devraient au moins recevoir leur part de cotisations au régime de retraite de l'entreprise.

On leur a aussi présenté les diverses mesures du gouvernement concernant les pensions et les faillites (faire des pensions une priorité plus élevée en cas de faillite, empêcher le retrait d'actifs, la récupération de la rémunération des cadres supérieurs pour les pensions sous-financées, les mesures contre les actes fautifs pour les pensions), les opinions des participants étaient quelque peu mitigées.

Au début, la plupart des participants aimaient la première mesure, qui consiste à accorder une plus grande priorité aux pensions, car ils estimaient que les employés avaient aidé l'entreprise et cotisé à leur régime de retraite, et qu'ils méritaient donc la plus grande part possible de leur pension. Cependant, une fois que les discussions se sont poursuivies, beaucoup s'entendaient pour dire que, même si cette approche semblait bonne en principe, elle pourrait avoir des conséquences imprévues pour les fournisseurs, en particulier les petites entreprises qui n'ont peut-être pas les moyens financiers de survivre à une telle situation sans compromettre leur propre exploitation, ainsi que pour les particuliers qui pourraient avoir investi dans ces entreprises. Néanmoins, lorsqu'on les a interrogés au sujet des conséquences possibles d'une telle mesure sur les fournisseurs, de nombreux participants ont simplement dit qu'il s'agissait des risques liés aux affaires.

Dans la plupart des cas, les participants ne connaissaient pas le concept du « dépouillement des actifs ». Toutefois, lorsqu'on leur a fourni un peu plus de contexte, la plupart étaient en désaccord avec la pratique telle qu'elle est définie et estimaient que des mesures devaient être prises pour l'empêcher afin de s'assurer qu'il y ait plus de fonds disponibles pour honorer les engagements de retraite dans le cas malheureux d'une faillite. Cependant, certains se sont demandé comment on pourrait y arriver, compte tenu du fait que le dépouillement d'actifs pourrait se produire avant qu'une entreprise déclare publiquement faillite, ce qui rend la chose très difficile à prévenir.

Donner plus de pouvoir aux organismes gouvernementaux et aux organismes de réglementation des régimes de retraite pour tenter des poursuites contre les entreprises et les dirigeants semblait être la mesure la plus tangible. Les participants étaient d'avis que c'était une bonne mesure que le gouvernement devait prendre pour protéger les employés et leurs pensions.

Les mesures de récupération de la rémunération des cadres supérieurs ont eu des résultats mitigés. Ceux qui étaient en faveur de cette mesure étaient d'avis qu'il incombait aux dirigeants de la société d'assurer une solide intendance de leur organisation et de leurs employés et que ce sont les employés de première

ligne qui devraient être indemnisés en premier lorsqu'une entreprise fait faillite, car ils sont l'épine dorsale de la société. Ceux qui s'y opposaient étaient d'avis que les dirigeants ne peuvent pas toujours prévoir ou prévenir les circonstances menant à la faillite d'une entreprise. Peu importe le point de vue, on avait tendance à convenir que si de telles mesures étaient prises, elles devraient au moins viser les primes aux cadres supérieurs plutôt que leur salaire. Indépendamment des réflexions sur le niveau de récupération, les participants s'entendaient pour dire que cette mesure enverrait ou pourrait envoyer un message fort aux cadres supérieurs à l'avenir.

Les voitures électriques

On a demandé aux participants de tous les endroits, sauf à Trois-Rivières, de donner leur point de vue sur les voitures électriques en général et on leur a présenté une série de trois stratégies gouvernementales possibles visant à encourager les Canadiens à envisager l'achat d'un véhicule électrique. Les stratégies présentées comprenaient l'amélioration de l'infrastructure pour les voitures électriques, comme un plus grand nombre de bornes de recharge le long des autoroutes, l'établissement d'objectifs à long terme pour interdire la vente de voitures non électriques d'ici 2040, et l'offre de rabais de TPS à ceux qui achètent des véhicules électriques.

Aucune des personnes recrutées ne possédait ou ne conduisait un véhicule entièrement électrique, mais quelques participants conduisaient des véhicules hybrides. La réponse la plus fréquente était que leur décision de ne pas envisager l'achat d'un véhicule électrique était attribuable aux coûts perçus associés à l'achat de tels véhicules. En plus des coûts, un certain nombre de participants ont mentionné des problèmes liés au manque d'infrastructure et au nombre de modèles limité de véhicules électriques. D'autres ont fait remarquer qu'ils ne connaissaient tout simplement pas suffisamment les véhicules électriques, leur fonctionnement et les avantages réels qu'ils offriraient par rapport aux véhicules à moteur à combustion.

Cela dit, de nombreux participants ont reconnu qu'il s'agissait d'une industrie et d'une technologie relativement nouvelles et qu'il était probable que bon nombre des préoccupations mentionnées précédemment (coût, infrastructure, nombre de modèles limité) seraient éventuellement résolues à mesure que l'intérêt et les ventes de véhicules électriques augmenteraient; cependant, beaucoup ont simplement dit qu'ils adopteraient une approche « attentiste » pour le moment. Lorsqu'on leur a demandé quels avantages pourraient découler de l'achat de véhicules électriques, beaucoup ont mentionné instinctivement les avantages environnementaux des véhicules électriques, tandis que d'autres (surtout ceux à l'extérieur de l'Ontario) étaient d'avis que les coûts d'exploitation de ces véhicules seraient inférieurs à ceux des véhicules à moteur à combustion.

Malgré cela, certains ont remis en question les incidences environnementales réelles associées aux voitures électriques – faisant souvent référence aux défis que pose l'élimination des piles à combustible électriques usagées. D'autres participants, surtout ceux de London et de Guelph, doutaient que ces véhicules soient moins coûteux à utiliser étant donné le coût élevé de l'électricité en Ontario. Lorsqu'on leur a demandé d'en parler, d'autres ont exprimé des préoccupations au sujet de l'incidence qu'un virage vers les véhicules électriques pourrait avoir sur l'industrie pétrolière et gazière du Canada ainsi que sur le secteur de la fabrication automobile, surtout si ces véhicules n'étaient pas fabriqués au

Canada. En réponse à ces préoccupations, ceux qui avaient des opinions plus positives ont répondu que l’approvisionnement en combustibles fossiles était limité et que, par conséquent, un virage vers d’autres modes de transport était inévitable. D’autres étaient d’avis que cela pourrait en fait être une occasion pour le Canada d’innover et de devenir un chef de file en matière de technologie des véhicules électriques.

Entre des investissements du gouvernement dans les infrastructures, une date fixe pour l’élimination progressive des véhicules à essence et le remboursement de la TPS, les choix les plus populaires étaient les investissements dans les infrastructures et le remboursement de la TPS.

Ceux qui préconisaient des investissements accrus dans les infrastructures ont souvent affirmé qu’il s’agissait d’une première étape nécessaire pour rendre possible la transition vers les véhicules électriques. Ils ont indiqué que les consommateurs hésiteraient à acheter un véhicule électrique pour des raisons de commodité sans les infrastructures nécessaires en place. De même, pour des raisons purement économiques, les fabricants seraient réticents à passer à la production de voitures électriques sans qu’il y ait un marché établi et prévisible pour eux.

L’établissement d’une date fixe pour l’élimination progressive des véhicules à essence n’a généralement pas été bien reçu par la plupart des participants. Ceux qui n’étaient pas convaincus des avantages des véhicules électriques parlaient souvent des incidences probables que cela aurait sur l’industrie pétrolière et gazière du Canada en général et de la façon dont ce type de mesure aurait des conséquences réelles dans leurs collectivités locales (par exemple, la fermeture de stations-service locales, et une raffinerie à Saint John, pour ceux de Bathurst). D’autres y voyaient une tactique de pression qui avait peu de chance d’être bien accueillie par beaucoup. De plus, beaucoup craignaient qu’il n’y ait pas suffisamment d’infrastructures en place pour soutenir ce qu’ils considéraient comme une transition « rapide ». Ceux qui sont plus positifs au sujet de l’idée d’un arrêt brutal ont le plus souvent parlé d’initiatives semblables qui ont lieu en Europe, mais faisaient aussi remarquer que la géographie et le climat en Europe ne peuvent se comparer à ce qui existe ici au Canada. D’autres ont laissé entendre que l’établissement d’un objectif ferme et définitif était la seule façon d’assurer une transition efficace vers cette nouvelle technologie – affirmant souvent que si les consommateurs et l’industrie étaient laissés à eux-mêmes, il pourrait s’écouler beaucoup plus de temps avant que la technologie ne prenne racine.

L’idée d’un remboursement de la TPS a suscité des réactions mitigées. Les participants qui étaient en faveur de cette mesure étaient d’avis qu’elle serait facile à mettre en œuvre et qu’elle inciterait les consommateurs à en tenir compte lorsqu’ils magasinent un nouveau véhicule. La plupart étaient d’accord avec l’idée de limiter le remboursement de la TPS à ceux qui achètent des véhicules moins cher, bien que certains à London étaient d’avis que le coût élevé des véhicules électriques, l’offre limitée et les modèles de véhicules électriques actuellement disponibles (mesures limitées pour les véhicules plus gros ou plus adaptés à la famille) les empêcheraient probablement de profiter d’un tel rabais. Ceux qui connaissaient mieux les modèles de véhicules électriques actuellement sur le marché étaient plus ouverts à l’option du remboursement de la TPS. Comme solution de rechange au remboursement de la TPS, des participants de Bathurst ont suggéré d’envisager un remboursement calculé en fonction du revenu.

Les supergrappes

Dans tous les groupes, le niveau de connaissance des « supergrappes » était faible. Les participants ont ensuite reçu la définition pratique suivante des supergrappes :

Les supergrappes sont des régions qui regroupent une forte concentration de grandes et de petites entreprises, d'écoles postsecondaires et d'établissements de recherche qui collaborent à des projets novateurs qui créent de nouvelles occasions d'affaires et de nouveaux emplois pour les gens de la région.

Après avoir eu l'occasion d'examiner cette définition, la plupart des participants ont pu donner un exemple comme celui de Waterloo, MaRS ou le parc intelligent de l'Université du Manitoba. Ceux de Vancouver et de Bathurst connaissaient moins les supergrappes que ceux des autres villes, après qu'une description leur ait été fournie. Les participants de ces villes avaient tendance à penser à des collectivités centrées sur des économies monosectorielles comme l'industrie automobile ou les collectivités forestières, plutôt que des collectivités multidisciplinaires axées sur l'innovation comme on l'entendait dans d'autres villes.

Ceux qui comprenaient le concept des « supergrappes » ont noté de nombreux avantages potentiels, notamment la création d'un centre local d'innovation. Parmi les autres avantages, mentionnons le partage des ressources, la combinaison des connaissances, de meilleures possibilités et des programmes d'études postsecondaires ciblés qui profitent aux étudiants et aux employeurs. Ceux qui ne connaissaient pas aussi bien le concept ont mentionné d'autres avantages, comme attirer les gens dans des secteurs auparavant moins populaires et créer des emplois. Quelques-uns étaient également d'avis que les supergrappes étaient importantes pour fabriquer de bons produits au Canada.

Les inconvénients possibles des supergrappes comprenaient l'investissement dans la mauvaise initiative ou le mauvais secteur pour une supergrappe, les participants comparaient les supergrappes à une mesure où l'on « met tous nos œufs dans le même panier ». Compte tenu du niveau de collaboration, l'investissement pourrait être risqué, ce qui se traduirait soit par un gain important, soit par une perte d'investissement et d'emplois pour tous ceux qui travaillent dans la supergrappe.

Pour terminer la discussion, l'animateur a demandé aux participants leur avis sur l'annonce récente du gouvernement du Canada concernant l'Initiative des supergrappes d'innovation dirigées par les entreprises au Canada, dotée de 950 millions de dollars. Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis que les supergrappes pouvaient produire des résultats très positifs. De plus, ils étaient d'avis qu'un investissement dans les supergrappes aiderait le Canada à passer d'une économie axée sur les ressources à une économie axée sur le savoir.

Les paradis fiscaux

Dans tous les endroits, presque tous les participants connaissaient le terme « paradis fiscal ». Lorsqu'on leur a demandé ce qui leur venait à l'esprit, les participants ont mentionné la pratique de cacher de l'argent, des particuliers qui ne paient pas leur juste part, des Panama Papers, de l'élite politique, des îles Caïmans, d'Aruba, des investissements à l'étranger et des comptes bancaires suisses.

La plupart des participants ne savaient pas que le gouvernement du Canada ou l'Agence du revenu du Canada (ARC) avaient pris des mesures dans le dossier des paradis fiscaux. Lorsqu'on leur a demandé quelle était l'importance de ce dossier par rapport aux autres, les participants étaient divisés. Certains étaient d'avis que les particuliers trouveront toujours un moyen de se soustraire à l'impôt et que ce serait un investissement inutile que d'essayer de récupérer les fonds. D'autres estimaient que le dossier était important parce que ces fonds fiscaux supplémentaires pouvaient servir à financer d'autres programmes gouvernementaux.

Ensuite, les participants ont lu des statistiques sur les efforts déployés par le gouvernement du Canada et l'ARC pour sévir contre les paradis fiscaux à l'étranger. Voici les chiffres : *le gouvernement du Canada a augmenté le budget de l'Agence du revenu du Canada de 1 milliard de dollars au cours des deux derniers budgets, afin de pouvoir sévir contre les paradis fiscaux à l'étranger. Depuis, l'ARC est en voie de récupérer 25 milliards de dollars en impôts impayés, elle a transféré 627 cas de paradis fiscaux à des enquêtes criminelles, 268 mandats de perquisition ont été exécutés et 78 personnes ont été reconnues coupables.* Après avoir entendu ces chiffres, les participants étaient d'avis que cette initiative de recouvrement avait un très bon rendement du capital investi et étaient heureux d'apprendre que l'ARC prenait des mesures. Quelques participants étaient préoccupés par l'expression « sur la bonne voie » et se demandaient si le total de 25 milliards de dollars serait réellement récupéré. De tous les chiffres communiqués, le plus significatif pour les participants de tous les endroits était le montant de 25 milliards de dollars qui devait être récupéré.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que le gouvernement devrait en faire davantage, les participants se disaient satisfaits des efforts déjà déployés et du rendement prévu de l'investissement de 25 milliards de dollars. Certains ont fait remarquer que ce montant pourrait ne pas être atteint chaque année que l'ARC œuvre à recouvrer des fonds. Malgré cela, ils estimaient que la mesure actuelle semblait fonctionner et en valait la peine.

Le saumon

On a demandé aux participants de Bathurst, de Trois-Rivières et de Vancouver d'exprimer leur opinion sur l'aquaculture de façon plus générale et plus précisément sur les salmonicultures en enclos ouvert et en parcs clos. On leur a également remis un bref document dans lequel on leur a demandé de classer une série de trois considérations au sujet des salmonicultures en enclos ouvert par ordre d'importance lorsqu'ils prennent des décisions au sujet de nouveaux projets.

Les participants de Bathurst, de Trois-Rivières et de Vancouver connaissaient surtout le terme aquaculture, et ceux de Bathurst et de Trois-Rivières semblaient moins bien le connaître que ceux de Vancouver. Quelques participants, en particulier ceux de Vancouver, connaissaient bien le sujet, y compris les salmonicultures en enclos ouvert. Ces participants ont soulevé de nombreux avantages et inconvénients, y compris des préoccupations environnementales particulières, comme le risque de contamination des stocks de saumon sauvage en raison des poissons d'élevage non indigènes qui s'échappent, le pou du poisson, les effets indésirables sur les populations locales de mammifères et

d'oiseaux (Vancouver) et la possibilité que de grandes quantités de déchets pourraient avoir une incidence sur les eaux environnantes et les écosystèmes connexes. Les participants de Vancouver étaient moins favorables et plus prudents à l'égard de cette pratique que leurs homologues de l'Est du Canada. À Vancouver, les participants avaient tendance à être davantage préoccupés sur les effets indésirables et néfastes pour l'environnement que l'aquaculture a ou pourrait avoir. Les participants de Vancouver étaient moins favorables et plus prudents à l'égard de cette pratique que leurs homologues de l'Est du Canada. Les préoccupations à Vancouver ont tendance à mettre l'accent sur le risque d'effets indésirables et néfastes pour l'environnement que l'aquaculture entraîne/pourrait entraîner.

Malgré certaines préoccupations, les participants de Bathurst et de Trois-Rivières, quant à eux, étaient favorables en général à cette idée et estimaient qu'il serait bon d'investir davantage dans la production pour les années à venir. Comme il a été mentionné précédemment, de nombreux participants à Vancouver et quelques-uns à Bathurst s'opposaient à cette pratique dès le début de la discussion en raison de préoccupations liées à l'environnement et à la santé des consommateurs. Ces personnes préféreraient que le poisson soit pêché à l'état sauvage.

Certains participants, plus particulièrement à Bathurst, se sont un peu ravisés lorsque d'autres personnes dans la salle ont affirmé que les stocks de poissons sauvages diminuaient à mesure que la population mondiale continuait de croître et que la dépendance à cette source de nourriture augmentait. Confrontés au fait qu'il pourrait devenir impossible de répondre aux besoins de populations entières partout dans le monde sans une forme quelconque de production commerciale, les participants de Bathurst et de Vancouver ont estimé qu'une surveillance plus étroite des pratiques actuelles était nécessaire pour s'assurer que le poisson était sans danger pour la consommation et que les eaux environnantes et la vie marine en souffriraient le moins possible.

Les participants de Trois-Rivières ne connaissaient pas l'aquaculture au-delà des généralités. Un seul participant a démontré une connaissance minimale du sujet et a cru que c'était une bonne idée d'accroître la production à l'avenir. Comme les participants ne connaissaient rien des pratiques actuelles et n'avaient pas entendu parler des aspects positifs ou négatifs de la question, la discussion était plutôt limitée.

Exercice de classement

Lorsqu'on leur a demandé de classer les facteurs les plus importants à prendre en considération au moment de décider de nouveaux projets, la plupart des participants des trois endroits ont choisi soit les incidences sur l'environnement, soit la santé et la sécurité des poissons et des consommateurs (Vancouver). Ces facteurs étaient souvent discutés ensemble, car ils étaient perçus comme étant étroitement liés. Ceux qui ont choisi les incidences sur l'environnement comme priorité absolue ont souvent parlé de la nécessité de s'assurer que les consommateurs aient accès à des produits sûrs et durables, alors que ceux qui ont choisi la santé et la sécurité du poisson avaient souvent le même raisonnement. En fin de compte, il s'agissait de protéger la santé des consommateurs et de la vie marine environnante. Les préoccupations économiques étaient moins préoccupantes à Bathurst et à Vancouver,

mais un peu plus élevées à Trois-Rivières, en partie parce que les participants n'étaient pas conscients des préoccupations ou des critiques environnementales.

Les participants étaient relativement évasifs quant à la possibilité d'interdire les salmonicultures en enclos ouvert. Beaucoup d'entre eux affirmaient ne pas en savoir assez sur le sujet pour défendre vigoureusement une position ou l'autre. La plupart des participants de Bathurst et de Trois-Rivières estimaient que si le coût économique des salmonicultures en parcs clos était si élevé que les producteurs risquaient de faire faillite ou de rendre les produits trop coûteux pour les consommateurs, et que l'interdiction n'en valait pas la peine. Si la salmoniculture en parc clos pouvait se faire sans causer de graves dommages à l'industrie, ils appuieraient probablement cette initiative, mais ne sachant pas quels en seraient les effets, ils étaient surtout évasifs.

Plusieurs participants de Vancouver étaient d'avis que la salmoniculture en parc clos serait l'option privilégiée. Selon ces participants, cette méthode contribuerait à atténuer bon nombre des incidences environnementales qui résultent de la salmoniculture à enclos ouvert. Cela dit, tout comme leurs homologues de Bathurst et de Trois-Rivières, de nombreux participants à Vancouver estimaient qu'ils auraient besoin de plus d'information sur le sujet pour se faire une opinion solide.

Les armes à feu

Les participants de Bathurst et de Guelph ont participé à une brève discussion sur les lois sur le contrôle des armes à feu au Canada. On a d'abord demandé aux participants s'ils estimaient que les lois sur le contrôle des armes à feu au Canada devraient être plus strictes, moins strictes ou maintenues telles quelles. Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis que les lois sur le contrôle des armes à feu devraient être maintenues telles quelles, et ils ont fait remarquer que le nombre de processus de contrôle en place était approprié. Certains participants ont fait remarquer qu'ils partageaient ce point de vue parce qu'ils ne connaissaient pas très bien les lois sur le contrôle des armes à feu au Canada et qu'ils n'avaient donc rien trouvé à changer.

Les participants ont ensuite pris connaissance d'une liste de mesures possibles de contrôle des armes à feu. Les mesures étaient les suivantes :

- *Exiger une vérification approfondie des antécédents de quiconque souhaite acheter une arme à feu à autorisation restreinte*
- *Exiger des acheteurs qu'ils présentent un permis lorsqu'ils achètent une arme à feu*
- *Mettre en œuvre un règlement des Nations Unies sur les armes à feu exigeant le marquage de toutes les armes fabriquées au Canada ou importées au Canada*
- *Exiger un permis pour transporter des armes de poing et des armes à feu à autorisation restreinte*
- *Mettre en œuvre une interdiction à vie de possession d'armes à feu pour les personnes ayant commis des crimes violents*

Dans l'ensemble, toutes les mesures proposées ont été appuyées par les participants. Certains participants ont laissé entendre que plusieurs de ces mesures étaient déjà en place. Les changements que les participants jugeaient les plus importants étaient : *exiger une vérification approfondie des antécédents de toute personne qui cherche à acheter une arme à feu à autorisation restreinte, exiger un*

permis de transport d'armes de poing et d'armes à feu à autorisation restreinte, et de mettre en œuvre une interdiction à vie de possession d'armes à feu pour les personnes qui ont commis des crimes violents. Les participants ont choisi ces mesures parce qu'ils estimaient qu'elles ciblaient les causes de l'utilisation abusive des armes à feu.

Les participants de Bathurst n'avaient pas d'arguments à opposer aux mesures proposées. Par contre, ceux de Guelph ont fait remarquer qu'il était possible que ces mesures incitent des personnes à acheter des armes à feu illégalement. Les participants étaient généralement incapables de proposer d'autres changements qu'ils aimeraient voir.

3. Annexes

Annexe A. Méthodologie de recherche

Cette dixième vague de collecte de données qualitatives comprenait 12 groupes de discussion composés de Canadiens âgés de 20 ans ou plus, et les rencontres ont eu lieu entre le 4 décembre et le 12 décembre 2017. Tous les groupes de discussion ont échangé pendant environ deux heures et les séances se sont déroulées en soirée dans toutes les villes, la première à partir de 17 h 30 et la deuxième à partir de 19 h 30. Ces séances ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Guelph – 4 décembre
- London – 7 décembre
- Winnipeg – 11 décembre
- Bathurst – 11 décembre
- Vancouver – 12 décembre
- Trois-Rivières – 14 décembre

En tout, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin d’assurer la présence d’un minimum de 8 à 10 participants. Au total, 122 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin. Le questionnaire préalable a contribué à constituer un échantillon représentatif de la population en général, avec une combinaison équilibrée de genres, d’âges, d’éducation, de revenus et de caractéristiques liées à la composition du ménage. D’autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.

Dans toutes les villes, les participants des groupes se voulaient représentatifs de la population canadienne de 20 ans et plus. Ils ont été choisis par téléphone au moyen d’un questionnaire officiel de présélection. Le questionnaire de présélection a permis de garantir un choix de participants constituant un bon échantillon de population et comprenant une juste proportion d’hommes et de femmes (chaque groupe devait être composé d’autant d’hommes que de femmes) présentant des âges, des niveaux de scolarité, des situations familiales et des revenus différents. Le questionnaire de sélection complet se trouve à l’annexe B.

L’outil de sélection a été conçu par Ipsos en collaboration avec le BCP, conformément aux caractéristiques techniques applicables au projet, c’est-à-dire aux Normes pour la recherche sur l’opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>) ainsi qu’à toutes les lignes directrices et normes de L’Association de la recherche et de l’intelligence marketing (ARIM) touchant la réalisation de recherches qualitatives. Pour chaque groupe, un professionnel de la recherche d’Ipsos a joué le rôle de modérateur.

Conformément aux Normes pour la recherche sur l’opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative, ainsi qu’aux lignes directrices de l’ARIM touchant la réalisation de recherches qualitatives, Ipsos a informé les participants des droits que leur confère la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ipsos a fourni aux participants des détails sur le déroulement

des séances de groupe, et a obtenu le consentement des participants à l'égard de l'enregistrement audio ou vidéo des discussions et de la présence d'observateurs, puis a expliqué l'objectif du miroir d'observation ainsi que les règles fondamentales de protection de la vie privée et de confidentialité, y compris le fait que les enregistrements seraient détruits conformément aux lignes directrices de l'ARIM. En outre, Ipsos a informé les participants de la nature volontaire de leur participation.

Comme c'est la norme dans le cas des recherches qualitatives menées pour le compte du gouvernement du Canada, l'ensemble des participants à cette étude devaient répondre aux conditions suivantes :

- N'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion dans les six derniers mois;
- Au cours des deux dernières années, n'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion ou à aucun entretien approfondi sur des questions liées au sujet à l'étude;
- Avoir participé à un maximum de quatre séances de groupe de discussion ou entretiens approfondis au cours des cinq dernières années;
- Pour au moins le tiers des participants de chaque groupe, n'avoir jamais pris part à une discussion de groupe ou à un entretien en profondeur;
- Maîtriser suffisamment l'anglais (ou le français pour les groupes de Sorel) pour participer pleinement aux séances du groupe de discussion;
- Les participants, de même que leur famille, ne travaillent pas pour l'une des entités suivantes :
 - un cabinet spécialisé en recherches;
 - une revue ou un journal;
 - une agence de publicité ou une entreprise de graphisme;
 - un parti politique;
 - une station de radio ou de télévision;
 - une entreprise de relations publiques;
 - le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial.

Comme c'est le cas pour toutes les recherches menées par Ipsos, les coordonnées des participants sont confidentielles, et toute l'information permettant d'établir l'identité de ceux-ci a été retranchée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

Annexe B. Guide de recrutement français

Questionnaire de recrutement Gouvernement du Canada

Bonjour, je m'appelle _____. Je vous appelle de la part de la firme Ipsos, une société d'études de marché et de sondages d'opinion publique nationale. Au nom du gouvernement du Canada, nous mettons en place une série de groupes de discussion composés de Canadiens, pour explorer des questions actuelles importantes pour l'ensemble du pays. Les discussions porteront sur divers sujets et votre opinion nous intéresse.

EXPLIQUER LES GROUPES DE DISCUSSION. Environ dix personnes comme vous participeront aux groupes de discussion. Ces personnes seront recrutées de façon aléatoire, comme il a été fait avec vous. Les participants se verront verser \$75 à titre d'honoraires pour leur temps. Mais avant de vous inviter à participer aux groupes, nous devons vous poser quelques questions afin de nous assurer de former des groupes bien assortis et présentant une bonne variété de personnes. Puis-je vous poser quelques questions ?

Oui **CONTINUER**
Non **REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE**

La participation est volontaire. Nous n'essayons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de changer vos opinions. Le déroulement sera une discussion en table ronde menée par un professionnel de la recherche. Toutes les opinions exprimées demeureront anonymes et les points de vue seront regroupés afin d'assurer qu'aucun individu ne puisse être identifié.

S1) Travaillez-vous, vous-même ou un membre de votre famille immédiate, dans l'un des secteurs suivants, ou avez-vous pris votre retraite d'un emploi dans un tel secteur :

	OUI	NON
Études de marché ou marketing	1	2
Relations publiques ou médias (annonces télévisées ou imprimées)	1	2
Publicité et communications	1	2
Employé d'un parti politique	1	2
Employé d'un ministère ou organisme gouvernemental, fédéral ou provincial.	1	2

SI LA RÉPONSE À L'UNE DES OPTIONS CI-DESSUS EST « OUI », REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE.

S2) Êtes-vous un citoyen canadien âgé d'au moins 20 ans qui habite habituellement dans la région de [INSÉRER VILLE] ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S3) Depuis combien de temps habitez-vous à [VILLE] ? _____

TERMINER SI MOINS DE 2 ANS

S4) Êtes-vous le responsable ou l'un des responsables de votre foyer ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S5) Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion de consommateurs, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance et pour lequel vous avez reçu une somme d'argent?

Oui	1	MAX. 1/3 PAR GROUPE
Non	2	PASSER À LA Q1

S6) À quand remonte cette participation ? _____

TERMINER SI AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS

S7) À combien de groupes de discussion de consommateurs avez-vous participé au cours des cinq dernières années ?

TERMINER SI PLUS DE QUATRE GROUPE DE DISCUSSION

DEMANDER À TOUS LES RÉPONDANTS

Q1) Pourriez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez ? Avez-vous...

Moins de 20 ans	0	} REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE
Entre 20 et 24 ans	1	
Entre 25 et 34 ans	2	
Entre 35 et 44 ans	3	
Entre 45 et 54 ans	4	
Entre 55 et 64 ans	5	
65 ans et plus	6	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Refus	9	
		REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

Q2) Avez-vous actuellement des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent avec vous ?
[RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ]

Oui	1
Non	2

Q2a) Avez-vous actuellement des enfants de moins de 13 ans vivant dans la maison avec vous? **[RECRUIT MIN 3 per group]**

Oui	1
Non	2

Q3) Combien d'enfants de plus de 18 ans habitent dans votre maison ?

Un	1
Plus d'un	2

Q4) Pourriez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé ?

Études secondaires non terminées	1	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Études secondaires terminées	2	
Études collégiales/universitaires non terminées	3	
Études collégiales/universitaires terminées	4	
Refus/ ne sait pas	9	

Q5) Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

Employé à temps plein	1	} MAXIMUM DE TROIS PAR GROUPE
Employé à temps partiel	2	
Travailleur autonome	3	
Retraité	4	
Pas employé pour le moment	5	
Étudiant	6	
Autre	7	
Ne sait pas/refus	9	

Q6) **[SI EMPLOYÉ/RETRAITÉ]** Quel est votre travail actuel/quel était votre travail ?
(VEUILLEZ PRÉCISER)

Q7) Parmi les fourchettes suivantes, laquelle représente mieux le revenu total de votre ménage avant impôts? C'est-à-dire, le revenu total combiné de toutes les personnes de votre foyer, avant impôts. **[LIRE LA LISTE]?**

Moins de 20 000 \$	1	} Assurer une bonne variété en...
20 000 \$ à un peu moins de 40 000 \$	2	
40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$	3	
		} Recrutant 2 à 3 personnes de la fourchette de moins de 40 000 \$.
		} Recrutant 3 à 4 personnes de la fourchette de 40 000 \$ à 80 000 \$.

60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$	4
80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$	5
100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$	6
150 000 \$ et plus	7
Ne sait pas/refus	99

Q8) **NE PAS POSER CETTE QUESTION – NOTER LE SEXE**

Homme	1	} ASSURER MOITIÉ/MOITIÉ
Femme	2	

Q9) Si vous gagniez un million de dollars, quelles seraient les deux premières choses que vous feriez avec l'argent? (**DOIT AVOIR DEUX RÉPONSES POUR ACCEPTER. TERMINER SI LE RÉPONDANT RÉPOND D'UNE FAÇON DÉSINVOLTE, D'UNE FAÇON COMBATIVE OU S'IL A DE LA DIFFICULTÉ À RÉPONDRE.**)

TERMINER SI LA PERSONNE QUI RÉPOND FAIT PART D'UNE RAISON TELLE QU'UN PROBLÈME D'OUÏE, DE VUE OU DE LANGAGE ÉCRIT OU VERBAL, D'UNE CRAINTE DE NE POUVOIR ÊTRE CAPABLE DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT, OU SI VOUS-MÊME AVEZ UNE PRÉOCCUPATION AU SUJET DE L'INTERVIEWÉ.

Pendant la discussion, vous serez enregistré(e) sur bande sonore et vidéo. Cet enregistrement nous aide dans la rédaction de notre rapport. De même, la salle dispose d'un miroir sans tain. Il se peut que du personnel du gouvernement du Canada soit présent de l'autre côté du miroir, notamment des membres du personnel du ministère qui parraine cette étude, et des membres du personnel d'Ipsos. Il s'agit d'une procédure de groupe de discussion standard visant à avoir un aperçu direct du processus d'étude et d'entendre directement vos impressions et avis sur le sujet d'étude.

Convendez-vous d'être observé(e) aux fins d'étude seulement?

Oui	1	REMERCIER LE RÉPONDANT ET PASSER À L'INVITATION
Non	2	REMERCIER LE RÉPONDANT ET METTRE FIN À L'APPEL

******(DANS CHAQUE LIEU, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE DOUZE (12) PARTICIPANTS SONT RECRUTÉS POUR EN OBTENIR HUIT À DIX)******

[À lire aux répondants en attente]

Merci d’avoir répondu à mes questions. Malheureusement, pour le moment, le groupe auquel vous êtes admissible est complet. Nous aimerions vous inscrire sur notre liste d’attente. Cela signifie que s’il y a une ouverture dans le groupe, nous vous rappellerons pour voir si vous êtes disponible afin de participer à la discussion. Puis-je avoir un numéro de téléphone où vous joindre pendant la journée et en soirée, ainsi qu’une adresse électronique, si vous en avez une, afin que nous puissions communiquer avec vous dès que possible si une place devient disponible? **[CONSIGNER LES COORDONNÉES]**

[À lire aux répondants sélectionnés]

C’est formidable, vous pouvez participer à l’une des discussions de groupe qui aura lieu le (DATE) à (HEURE) pendant deux heures au maximum. Le gouvernement du Canada parraine cette étude. Tous ceux qui participent recevront une rétribution de **75 \$** en remerciement de leur temps.

Avez-vous un stylo à portée de main afin que je puisse vous donner l’adresse du lieu où le groupe tiendra sa séance? La séance aura lieu à :

	Date	Facility / Hotel

Annexe C. Guide de discussion français

4 décembre – Guelph

7 décembre – London

11 décembre – Bathurst

11 décembre – Winnipeg

12 décembre – Vancouver

14 décembre – Trois-Rivières

INTRODUCTION (5 minutes)

NOUVELLES DU GC (5 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment à propos du gouvernement du Canada?

DÉMOCRATIE (20 minutes) NON APPLICABLE À TROIS-RIVIÈRES ET À BATHURST

- Je vais vous remettre un document décrivant certaines mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre en vue d'assainir la démocratie au pays. Je vous demande d'indiquer à l'aide d'un pouce vers le haut ou vers le bas ce que vous pensez de l'adoption de chacune de ces mesures par le gouvernement. Encerclez ensuite une ou deux mesures qui vous paraissent des plus importantes.
 - Accroître la compréhension des Canadiens au sujet de la démocratie
 - Accroître le taux de participation aux élections
 - Prévenir la propagation de fausses nouvelles sur les médias sociaux
 - Préserver nos élections de toute influence étrangère
 - Inciter plus de femmes à s'engager dans le processus politique
 - Offrir plus de transparence quant aux dépenses des tiers lors d'élections
- Y a-t-il quoi que ce soit dans cette liste que le gouvernement ne devrait PAS faire selon vous? Pourquoi?
- Qu'est-ce qui vous paraît le plus important dans cette liste? Pourquoi?
 - Et que pourrait faire le gouvernement du Canada pour faciliter l'adoption d'une telle mesure?
- SONDER (si non mentionné) : Que pourrait faire précisément le gouvernement du Canada pour accroître le taux de participation aux élections?
- Dans quelle mesure est-il important d'inciter plus de femmes à s'engager dans le processus politique?
 - Que pourrait faire le gouvernement du Canada pour faciliter les choses?

- La Chambre des communes examine actuellement une proposition visant à mettre en place une commission indépendante pour surveiller les règles et l'organisation des débats des chefs lors d'élections fédérales.
 - Est-ce nécessaire selon vous?
 - Qu'est-ce qui vous plaît dans l'organisation actuelle des débats?
 - Qu'est-ce qui devrait changer selon vous dans l'organisation actuelle des débats?

CANADA CRÉATIF (40 minutes)

SI NON MENTIONNÉ : Avez-vous entendu quoi que ce soit à propos de l'annonce d'une vision pour un Canada créatif? Qu'avez-vous entendu?

PRÉCISER AU BESOIN

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé le lancement de Canada créatif, une vision qui propose ce qui suit :

- Investir dans les créateurs canadiens, les entrepreneurs culturels et leurs récits
- Promouvoir la découverte et la diffusion nationale et internationale, notamment au moyen d'une entente avec Netflix, qui vise à :
 - Créer Netflix Canada, une unité permanente de production cinématographique et télévisuelle – une première pour Netflix à l'extérieur des États-Unis.
 - Investir un minimum de 500 M\$ dans des productions originales canadiennes dans les deux langues au cours des cinq prochaines années.
- Renforcer la radiodiffusion publique et les services de nouvelles locales
- Maintenant que j'ai offert une description, qui se souvient d'en avoir entendu parler?
- Que pensez-vous de cette vision?
- Selon vous, quel sera son impact?
- Que pensez-vous de l'investissement de 500 M\$ de Netflix dans des productions canadiennes?

Dans l'ensemble, laquelle des options suivantes devrait selon vous représenter la priorité absolue du gouvernement fédéral pour soutenir l'industrie culturelle au Canada?

- Protéger et promouvoir notre histoire et notre culture.
- Promouvoir notre contenu culturel à l'échelle nationale pour assurer la solidité du marché intérieur.
- Promouvoir notre contenu culturel à l'étranger pour atteindre de nouveaux marchés.

DOCUMENT :

- Je vais vous remettre un document sur lequel figurent diverses mesures que le gouvernement a prises ou pourrait prendre pour soutenir le secteur de la culture. Je vous

demanderais de donner un pouce vers le haut à chaque mesure que le gouvernement devrait déployer et un pouce vers le bas à chaque mesure qui représente une mauvaise idée selon vous.

- Augmenter le financement de Radio-Canada
- Augmenter le financement de Téléfilm et de l'Office national du film
- Augmenter le financement du Conseil des arts du Canada
- Investir pour mieux soutenir l'industrie musicale au Canada en mettant l'accent sur les artistes francophones
- Augmenter le financement des festivals et des grands événements artistiques pour promouvoir nos artistes au Canada
- Promouvoir le contenu canadien à l'échelle internationale à l'occasion de festivals et de foires pour aider les créateurs de contenu canadiens à vendre leurs produits à l'étranger
- Encourager les investisseurs internationaux à financer des projets culturels canadiens
- Augmenter le financement du Fonds des médias du Canada, qui soutient directement les auteurs, les producteurs, les acteurs, les réalisateurs et les équipes de tournage d'émissions de télévision canadiennes
- Promouvoir la neutralité du Net en encourageant d'autres pays et entreprises à appuyer un réseau Internet gratuit et ouvert
- Protéger l'exemption culturelle dans les ententes commerciales, y compris l'ALENA, qui permet au Canada et au Québec de restreindre l'accès à des produits culturels internationaux sur les marchés locaux

Je vous demanderais maintenant d'encercler les deux ou trois mesures qui représentent selon vous les meilleures approches à adopter pour le gouvernement.

PARLER DE QUELQUES POLITIQUES QUI ONT ÉTÉ ENCERCLÉES :

- Qu'est-ce qui vous plaît ou vous déplaît *exactement* dans cette mesure?

RÉGIMES DE RETRAITE (30 minutes)

- Parlons de sécurité de la retraite. Craignez-vous de ne pas pouvoir économiser suffisamment d'argent pour la retraite?
 - (Si oui) À quel point êtes-vous préoccupé?
- Qui parmi vous bénéficie d'un régime de retraite d'employeur?
 - (Si vous bénéficiez d'un régime de retraite) Croyez-vous pouvoir y accéder quand vous prendrez votre retraite?
 - (Si vous le croyez) Dans quelle mesure le croyez-vous?
- Avez-vous entendu quoi que ce soit récemment sur des mesures prises par le gouvernement du Canada visant les régimes de retraite?

- Avez-vous entendu des nouvelles au sujet de régimes de retraite affectés par des faillites d'entreprise?
 - Si oui, qu'avez-vous entendu là-dessus?
- Sears Canada a récemment déclaré faillite et fermé ses magasins au Canada. En vertu des lois actuelles sur la faillite, Sears doit vendre tous ses actifs pour rembourser ses créanciers, y compris les retraités à qui elle verse des prestations. Toutefois, les retraités ne figurent pas au premier rang des créanciers prioritaires, et il est peu probable que l'argent des actifs suffise à payer toutes les prestations des employés retraités. Les experts s'attendent à ce que les pensionnés soient finalement contraints d'accepter une petite partie des fonds de retraite qui leur étaient destinés.
- D'après vous, le gouvernement du Canada devrait-il intervenir d'une façon quelconque? Pourquoi?
 - SONDER AU BESOIN : D'après vous, le gouvernement du Canada devrait-il intervenir d'une façon quelconque pour permettre aux pensionnés de Sears Canada de recevoir la pleine valeur de leurs fonds de retraite?
 - (Si oui) Selon vous, que devrait faire précisément le gouvernement à cette fin?

Je vais maintenant aborder certaines mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre.

- Le gouvernement du Canada devrait-il modifier les lois sur la faillite de manière à ce que les pensionnés soient priorisés davantage si une entreprise déclare faillite et doit rembourser ses créanciers?
 - Pourriez-vous associer d'éventuelles répercussions négatives à un tel changement législatif?
- Changeriez-vous d'avis si vous appreniez que cette mesure passe par l'augmentation des coûts d'emprunts pour les entreprises et risque ainsi d'accroître le nombre de faillites? Est-ce que quelqu'un a déjà entendu le terme « liquidation d'actifs »? (LIQUIDATION D'ACTIFS)
 - Par liquidation d'actifs on entend la vente des actifs d'une entreprise pour réaliser un bénéfice. Si les actifs sont vendus avant l'enclenchement du processus de faillite, il restera moins d'argent à remettre aux pensionnés. Que diriez-vous si le gouvernement du Canada changeait la législation sur la faillite pour prévenir la liquidation d'actifs?
- On parle d'un déficit du régime de retraite lorsqu'un régime de retraite dispose d'une quantité de fonds inférieure à ce qu'il sera tenu de verser. Pensez-vous que les organismes de réglementation devraient être autorisés à recouvrer des sommes à même la rémunération des hauts dirigeants si le régime de retraite d'une entreprise accuse un déficit important?

- Pensez-vous que le gouvernement du Canada devrait renforcer le pouvoir de ses agences et des organismes de réglementation des régimes de retraite afin qu'ils puissent poursuivre les entreprises et les dirigeants responsables d'actes répréhensibles en regard du financement des retraites?
 - Est-ce que cela a une importance que ce type de mesure s'applique uniquement aux entreprises constituées et aux régimes de retraite réglementés en vertu des lois fédérales, et non à ceux qui relèvent d'une autorité provinciale?
- Des quatre propositions dont on vient de parler (prioriser les pensionnés lors d'une faillite; prévenir la liquidation d'actifs; recouvrer des sommes sur la rémunération de hauts dirigeants; et poursuivre les responsables d'actes répréhensibles liés aux fonds de retraite), laquelle est plus à même de protéger les prestations de retraite selon vous? Pourquoi?

VOITURES ÉLECTRIQUES (20 minutes)

NON APPLICABLE À TROIS-RIVIÈRES

- Quelqu'un ici possède une voiture électrique?
- Est-ce que l'un d'entre vous envisagerait d'en acheter une au moment de changer de voiture?
 - Si OUI – Pourquoi?
 - Si NON – Qu'est-ce qui vous retient?
- Le gouvernement fédéral devrait-il prendre des mesures pour inciter les Canadiens à acheter une voiture électrique?
- Le gouvernement pourrait entre autres améliorer l'infrastructure destinée aux voitures électriques – notamment en installant plus de bornes de recharge le long des autoroutes. Qu'en pensez-vous?
- Le gouvernement pourrait par ailleurs se fixer à long terme l'objectif d'interdire la vente de voitures non électriques. Qu'en pensez-vous?
 - SONDER : Craignez-vous que cela nuise à l'industrie pétrolière et gazière du Canada? Ou que cela nuise à l'industrie automobile du Canada?
 - Que penseriez-vous de viser 2040? Ainsi, à compter de 2040, toute voiture neuve vendue au Canada devrait être électrique.
- Il serait aussi possible pour le gouvernement d'offrir un remboursement de TPS afin que vous n'ayez pas à payer cette taxe à l'achat d'une voiture électrique. Qu'en pensez-vous?
 - Certaines personnes disent que ce genre de mesure profiterait surtout aux Canadiens les plus riches qui peuvent se permettre l'achat d'une voiture électrique. Êtes-vous d'accord?
 - SONDER : Et si le gouvernement limitait le remboursement aux voitures dont le prix est inférieur à un montant donné?

- Des trois stratégies que j'ai présentées – infrastructure adaptée aux voitures électriques, échéance à long terme pour stopper la vente de voitures non électriques et remboursement de TPS –, laquelle semble la plus appropriée?
- Est-ce que l'une de ces trois mesures vous inciterait à acheter une voiture électrique?

SUPERGRAPPES (10 minutes)

NON APPLICABLE À TROIS-RIVIÈRES

- Est-ce que quelqu'un ici a déjà entendu le terme « supergrappe »? (À mains levées)
 - Pouvez-vous expliquer ce qu'est une supergrappe? Comment définiriez-vous le terme?
- CLARIFIER AU BESOIN : Une supergrappe est une zone densément peuplée de grandes et petites entreprises, d'écoles postsecondaires et d'établissements de recherche, qui collaborent à des projets novateurs et créent ainsi des occasions commerciales et des emplois dans la zone en question.
- Pourriez-vous donner des exemples de supergrappes au Canada?
- Dans l'ensemble, trouvez-vous bonne ou mauvaise l'idée de former des supergrappes?
 - Quels pourraient être les avantages d'avoir des supergrappes au Canada?
 - Quels pourraient être les inconvénients?
- Le gouvernement du Canada a récemment annoncé l'Initiative des supergrappes d'innovation, qui prévoit jusqu'à 950 millions \$ d'investissements sur cinq ans à l'appui des supergrappes d'innovation canadiennes dirigées par des entreprises. Trouvez-vous qu'il s'agit d'une bonne idée?
 - Pourquoi?

ARMES À FEU (15 minutes) (SI LE TEMPS LE PERMET) APPLICABLE SEULEMENT À BATHURST ET À GUELPH

- Croyez-vous que les lois sur le contrôle des armes à feu au Canada devraient être plus strictes, moins strictes ou laissées telles quelles?
 - SONDER SI PLUS/MOINS STRICTES : Qu'est-ce qui devrait être plus/moins strict exactement?
- Je vais vous lire une liste de mesures possibles de contrôle des armes à feu :
 - Exiger une vérification plus rigoureuse des antécédents criminels pour toute personne qui tente d'acheter une arme à feu à autorisation restreinte
 - Exiger que les acheteurs présentent un permis lorsqu'ils se procurent une arme à feu

- Mettre en œuvre le règlement de l'ONU exigeant le marquage de toutes les armes à feu fabriquées ou importées au Canada
- Exiger un permis pour le transport des armes de poing et des armes à feu à autorisation restreinte
- Instaurer une interdiction à vie de posséder une arme à feu pour les individus ayant commis un crime violent
- Tout bien considéré, ces changements seraient-ils positifs ou négatifs?
 - Laquelle de ces mesures, s'il y a lieu, est la PLUS importante? Pourquoi?
 - Y a-t-il quoi que ce soit dans cette liste que le gouvernement ne devrait PAS faire? Pourquoi?
- Quel est l'argument le plus convaincant à l'appui des mesures de contrôle des armes à feu de ce type?
- Quel est l'argument le plus convaincant contre de telles mesures?
- Croyez-vous qu'il faudrait apporter d'autres changements aux lois sur le contrôle des armes à feu au Canada?

PARADIS FISCAUX (20 minutes)

- Connaissez-vous le terme « paradis fiscal »? Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous l'entendez?
- Avez-vous entendu quoi que ce soit dernièrement sur les paradis fiscaux à l'étranger?
- Avez-vous entendu quoi que ce soit sur l'action du gouvernement du Canada ou de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour contrer le problème?
- Comparativement aux autres enjeux, dans quelle mesure est-ce important pour le gouvernement de lutter contre les paradis fiscaux à l'étranger?
- Je vais vous lire quelques statistiques :
 - Dans les deux derniers budgets, le gouvernement du Canada a augmenté de 1 milliard \$ l'enveloppe de l'ARC pour qu'elle puisse lutter contre les paradis fiscaux à l'étranger. Depuis, l'ARC est en voie de récupérer 25 milliards \$ en impôts impayés.
 - Elle a transféré aux enquêtes criminelles 627 cas portant sur des paradis fiscaux à l'étranger;
 - 268 mandats de perquisition ont été exécutés; et
 - 78 personnes ont été condamnées.
- À la lumière de cette information, que pensez-vous de la façon dont l'ARC gère la question des paradis fiscaux à l'étranger?
- Parmi les statistiques que j'ai lues, laquelle trouvez-vous la plus significative?

- Trouvez-vous qu'on en fait assez ou qu'il faudrait en faire plus?

SAUMON (20 minutes)

- Qui connaît le terme « aquaculture »?
 - Pouvez-vous expliquer ce qu'est l'aquaculture?
- CLARIFIER AU BESOIN : L'aquaculture désigne l'élevage de poissons et d'animaux aquatiques de même que la culture de plantes aquatiques. On installe généralement des enclos le long du littoral pour y faire croître des produits aquicoles, souvent en les alimentant et en repoussant les prédateurs jusqu'à la récolte.
 - Que pensez-vous de l'aquaculture?
 - Le Canada abrite une petite industrie aquacole comparativement à d'autres pays, mais son littoral est très étendu. Serait-ce une bonne ou une mauvaise chose que cette industrie prenne de l'expansion au Canada?
- Qui sait ce qu'est la salmoniculture en enclos ouvert?
 - *(Si personne ne sait, fournir une explication.) C'est une pratique qui consiste pour les salmoniculteurs à installer des cages en filets le long de la bande côtière. Le saumon y est retenu, mais il reçoit de l'oxygène et ses déchets sont emportés grâce aux courants océaniques.*
 - Que pensez-vous de la salmoniculture en enclos ouvert?

DOCUMENT

- J'aimerais que vous placiez les trois considérations suivantes en ordre d'importance qui devrait leur être accordée dans l'évaluation de nouveaux projets d'élevage de saumons en enclos ouvert (en ordre 1-2-3) :
 - Impact environnemental
 - Santé/sécurité des poissons
 - Impact économique

Discuter de chacun des trois éléments ci-dessous.

- Y a-t-il d'autres points qui n'ont pas été abordés?
- La salmoniculture en enclos ouvert fait l'objet de critiques, notamment les suivantes :
 - Les déchets se déposent dans l'océan, ce qui peut éventuellement altérer l'écosystème océanique environnant.
 - Le saumon d'élevage peut attraper des maladies, comme des poux de poisson, et ainsi contaminer le saumon sauvage.
 - Il peut attirer des prédateurs, comme des phoques et des lions de mer, qui risquent de se prendre dans les filets.

- Est-ce que ces éléments vous préoccupent? (SONDER pour savoir lequel en particulier)
- Certaines personnes proposent de bannir la salmoniculture en enclos ouvert, rappelant que tous les types d'élevage salmonicole reposent sur le confinement. Selon un tel système, le saumon sont retirés de l'océan et placés dans des cuves d'eau régulièrement cyclée, traitée et nettoyée.
 - Que diriez-vous d'une loi qui forcerait les éleveurs de saumon en enclos ouvert à passer à l'élevage en parc clos?
 - L'élevage en parc clos est sensiblement plus coûteux que la salmoniculture en enclos ouvert. Craignez-vous que cette loi puisse nuire à une industrie importante?

CONCLUSION (5 minutes)